



ASSEMBLÉE NATIONALE

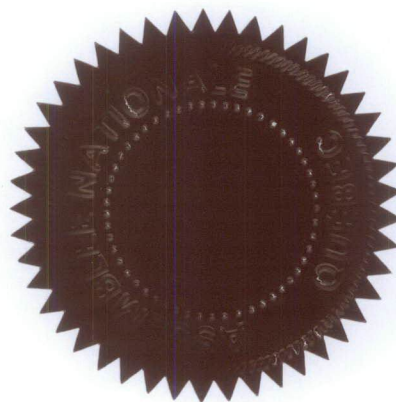
no 611-20061101

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'administration publique

PROCÈS-VERBAL

Séance du 5 septembre 2006



Audition du Vérificateur général dans le cadre de l'examen
de son rapport annuel de gestion 2005-2006 et de la vérification
de ses engagements financiers pour les mois d'avril 2005 à mars 2006

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'administration publique

Séance du mardi 5 septembre 2006

Mandat : Audition du Vérificateur général dans le cadre de l'examen de son rapport annuel de gestion 2005-2006 et de la vérification de ses engagements financiers pour les mois d'avril 2005 à mars 2006.

Membres présents :

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), présidente de la Commission

Mme Perreault (Chauveau), vice-présidente de la Commission

M. Bergeron (Verchères)

M. Bordeleau (Acadie)

Mme Gaudet (Maskinongé)

Mme Maltais (Taschereau)

M. Paquet (Laval-des-Rapides)

M. Paquin (Saint-Jean)

M. Simard (Richelieu), porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor, membre temporaire

Mme Vermette (Marie-Victorin)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Renaud Lachance, Vérificateur général

M. Gilles Bédard, Vérificateur général adjoint

Mme Lucie Roy, directrice de l'administration et de la reddition de comptes

La Commission se réunit à 14 h 17 sous la présidence de Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission de la participation de M. Simard (Richelieu) à titre de membre temporaire pour la séance.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme la présidente fait quelques remarques préliminaires. Elle remercie le Vérificateur général pour son avis relativement à l'impact du projet de loi sur les contrats des organismes publics sur le rôle de la Commission de l'administration publique en matière de reddition de comptes. Copie de ce document est transmise aux membres de la Commission.

De plus, elle informe le Vérificateur général que les membres de la Commission de l'administration publique ont convenu des modalités suivantes, afin d'assurer un suivi adéquat des vérifications de l'optimisation des ressources des organisations.

Ainsi, la Commission de l'administration publique demande au Vérificateur général d'informer les responsables des organisations ayant fait l'objet d'une vérification de l'optimisation des ressources qu'elle souhaite recevoir de leur part un plan d'action relatif à la mise en œuvre des recommandations et comportant un échéancier. Le plan d'action devra parvenir au secrétariat de la Commission ainsi qu'au Vérificateur général dans les six mois qui suivent le dépôt à l'Assemblée nationale du rapport contenant les recommandations. Toutefois, si l'organisme est convoqué par la Commission au cours de cette période, le plan devra être remis deux semaines avant l'audition. Le Vérificateur général fera une analyse sommaire du plan d'action et communiquera ses observations à l'organisme de même qu'à la Commission.

AUDITION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. Lachance fait part des réalisations de son organisation au cours de la période couverte par le rapport annuel de gestion 2005-2006 et présente les grandes orientations de son Plan stratégique 2006-2009.

ÉCHANGES

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants du bureau du Vérificateur général concernant le rapport annuel de gestion 2005-2006.

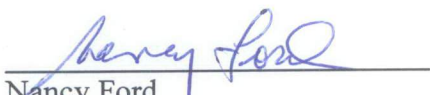
VÉRIFICATION DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

La Commission prend en considération les engagements financiers du Vérificateur général pour les mois d'avril 2005 à mars 2006.

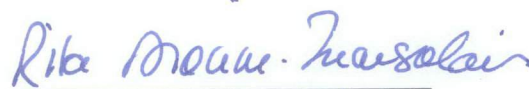
Après discussion, les engagements financiers sont déclarés vérifiés, étant entendu que des informations additionnelles sur les engagements 11 et 15 seront transmises ultérieurement aux membres de la Commission.

À 16 h 10, la Commission, ayant accompli son mandat, suspend la partie publique de ses travaux afin de les poursuivre en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,


Nancy Ford

La présidente de la Commission,


Rita Dionne-Marsolais

NF/df

Québec, le 19 septembre 2006

ANNEXE I

Ordre du jour



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'administration publique

Audition du Vérificateur général du Québec

*Rapport annuel de gestion et les engagements financiers
pour l'année 2005-2006*

Le mardi 5 septembre 2006

Salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'Édifice Pamphile-Le May

ORDRE DU JOUR

- 13 h 30 Remarques préliminaires (*5 minutes*)
- 13 h 35 Exposé du Vérificateur général du Québec (*20 minutes*)
- 14 h 00 Échanges
- 15 h 20 Remarques finales (*5 minutes*)
- 15 h 25 Clôture de la séance publique (*sortie des invités*)
- 15 h 30 Séance de travail : conclusions et recommandations
- 16 h 00 AJOURNEMENT

Québec, le 15 août 2006

ANNEXE II

Procès-verbaux des séances de travail

du 5 septembre 2006



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'administration publique

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 5 septembre 2006

Préparation de l'audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de
gestion 2005-2006 et la vérification de ses engagements
financiers pour les mois d'avril 2005 à mars 2006

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'administration publique

Séance de travail du mardi 5 septembre 2006

Mandat : Préparation de l'audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion 2005-2006 et la vérification de ses engagements financiers pour les mois d'avril 2005 à mars 2006.

Membres présents :

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), présidente de la Commission

Mme Perreault (Chauveau), vice-présidente de la Commission

M. Bergeron (Verchères)

Mme Gaudet (Maskinongé)

Mme Maltais (Taschereau)

M. Paquet (Laval-des-Rapides)

M. Paquin (Saint-Jean)

M. Simard (Richelieu), porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor, membre temporaire

Mme Vermette (Marie-Victorin)

Autre participant :

M. Pierre Rainville, agent de recherche, Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à 10 h 05 sous la présidence de Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente rappelle l'objet de la séance.

PRÉPARATION DE L'AUDITION

Examen du document de travail préparé par le chercheur de la Commission

M. Rainville présente les résultats de son examen du Plan stratégique 2006-2009 et du Rapport annuel de gestion 2005-2006 du Vérificateur général et propose certaines pistes de questionnement.

Une discussion s'engage.

Préparation de la vérification des engagements financiers du Vérificateur général

M. Rainville présente ses observations relatives à la vérification des engagements financiers du Vérificateur général pour la période d'avril 2005 à mars 2006.

Une discussion s'engage.

Puis la Commission prend connaissance d'un avis, transmis à la demande de Mme la présidente par le Vérificateur général le 30 août 2006, relativement à l'impact du projet de loi concernant les contrats des organismes publics sur le rôle de la Commission de l'administration publique en matière de reddition de comptes.

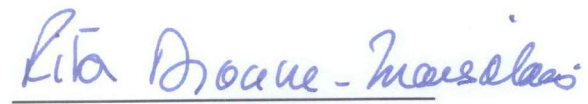
Finalement, la Commission examine une proposition du Vérificateur général concernant les modalités à adopter afin d'assurer un suivi adéquat des vérifications de l'optimisation des ressources des organisations par le biais d'un plan d'action. Il est convenu d'entériner la proposition du Vérificateur général et de l'en informer lors de son audition publique.

À 11 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 13 h 30, alors qu'elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,


Nancy Ford

La présidente de la Commission,


Rita Dionne-Marsolais

NF/df

Québec, le 19 septembre 2006



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'administration publique

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 5 septembre 2006

Détermination des conclusions et recommandations de la Commission à la suite de l'audition du Vérificateur général dans le cadre de l'examen de son rapport annuel de gestion 2005-2006 et de la vérification de ses engagements financiers pour les mois d'avril 2005 à mars 2006.

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'administration publique

Séance de travail du mardi 5 septembre 2006

Mandat : Détermination des conclusions et recommandations de la Commission à la suite de l'audition du Vérificateur général dans le cadre de l'examen de son rapport annuel de gestion 2005-2006 et de la vérification de ses engagements financiers pour les mois d'avril 2005 à mars 2006.

Membres présents :

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), présidente de la Commission

Mme Perreault (Chauveau), vice-présidente de la Commission

M. Bergeron (Verchères)

M. Bordeleau (Acadie)

Mme Gaudet (Maskinongé)

Mme Maltais (Taschereau)

M. Paquet (Laval-des-Rapides)

M. Paquin (Saint-Jean)

Mme Vermette (Marie-Victorin)

Autre participant :

M. Pierre Rainville, agent de recherche, Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à 16 h 12 sous la présidence de Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), présidente de la Commission.

En conclusion de l'audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion 2005-2006, les membres de la Commission de l'administration publique :

- considèrent avoir eu une bonne audition;
- soulignent les efforts réalisés par le Vérificateur général pour assurer l'informatisation des dossiers de vérification financière, qui est complétée à 95 % en date du 31 juillet 2006;
- sont heureux de l'engagement du Vérificateur général d'affecter une partie du surplus de 900 000 \$ réalisé en 2005-2006 à accroître les ressources affectées aux vérifications d'optimisation des ressources;
- accueillent favorablement l'intention du Vérificateur général de changer ses façons de faire et d'améliorer la coopération des entités en obtenant leur adhésion à ses recommandations, afin d'augmenter leur mise en application;
- prennent note que le Vérificateur général reconnaît que les plans d'action demandés par la Commission de l'administration publique portent fruit;
- comprennent l'intention du Vérificateur général de demander des amendements législatifs afin qu'il puisse procéder à l'impartition de certains de ses mandats de vérification financière. À cet égard, ils veulent cependant s'assurer que lesdits amendements permettent le maintien du contrôle parlementaire;
- notent que le Vérificateur général n'a pas atteint son objectif de se doter d'une politique de gestion de risque, mais que des efforts ont été réalisés;
- apprécient le fait que le Vérificateur général juge que le Commissaire au développement durable est une des composantes de son organisation et que ses activités doivent être considérées comme une partie d'un tout;
- saluent l'initiative de la formation d'un comité-conseil, formé d'administrateurs d'expérience, afin d'obtenir son avis sur les enjeux de la gestion publique, et souhaitent que cette pratique soit reprise par d'autres organisations;
- déplorent que la vérification d'optimisation des ressources des sociétés d'État soit assujettie à l'approbation de leur conseil d'administration;

- réitèrent l'importance accordée à la demande du Vérificateur général afin que le gouvernement et les réseaux de la santé et de l'éducation appliquent les principes comptables généralement reconnus.

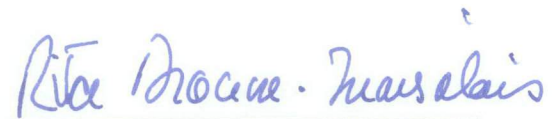
En ce qui concerne l'énoncé de politique sur la gouvernance des sociétés d'État, les membres déplorent que la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques se fasse sur une période trop longue, soit jusqu'en 2010. Ils croient que cette démarche devrait tenir compte des échéances de renouvellement des mandats de vérification dans les sociétés visées.

À 17 heures, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,


Nancy Ford

La présidente de la Commission,


Rita Dionne-Marsolais

NF/df

Québec, le 19 septembre 2006

